



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : ONCOLOGIE MEDICALE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Oncologie médicale

Pôle de rattachement : médecines interventionnelles/cancérologie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : **Docteur DAWOOD**

Composition de l'équipe médicale : 5 PH ; 2 à 3 postes d'internes DES

Nombre de lits : 19, dont 4 lits d'USC et 4 lits identifiés soins palliatifs

Nombre de places : 30 en HDJ

Plateau technique : salle d'activité physique adaptée au cœur du service

Autres : personnel (TEC) dédié à la recherche clinique, 3 IDE de coordination ville-hôpital pour les thérapeutiques orales, psychologue, kiné, diét, salle d'activité physique adaptée, socio-esthéticienne dédiées à l'oncologie

Pathologies prises en charge : sénologie, oncologie gynécologique, oncologie urologique, oncologie digestive (via un partenariat avec une clinique privée orléanaise), oncologie thoracique, sarcomes ; l'oncologie ORL et la neuro-oncologie sont majoritairement prises en charge en oncologie radiothérapie

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : ONCOLOGIE MEDICALE Pôle de rattachement : CANCEROLOGIE - UROLOGIE Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Claude LINASSIER, linassier@med.univ-tours.fr, 0247479919 Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 4,5 PH, 2 CCA, 6 internes Nombre de lits : secteur hospitalisation complète oncologie médicale (17 lits, secteur) ; « hospitalisation de semaine » partagé (17 lits + 2 lits de curiethérapie) (oncologie médicale, hématologie, radiothérapie) Nombre de places : 31 places d'hospitalisation de jour commun (oncologie médicale, hématologie, radiothérapie) Plateau technique : Anapath, Radiothérapie sur site, préparation centralisée des traitements, Imagerie avec pratique interventionnelle, UMASP, structures de recherche clinique et ressources biologiques, plateforme biologie moléculaire etc.
5. Missions confiées
- Consultations de prise en charge de nouveaux patients, puis de leur suivi en sénolo, gynéco et uro mais pas exclusivement - Participation au planning des visites en secteur d'hospitalisation ainsi qu'au planning des astreintes du service si logement dans le Loiret 1 à 2 matinées en HDJ par semaine - Mise en place et gestion d'essais cliniques (avec l'aide des TEC), en tant qu'investigateur principal, en sénologie, oncologie gynécologique, et oncologie urologique
6. Les compétences à développer
- Augmenter le recrutement et la participation des patients dans les essais cliniques ; donc, si besoin formation dédiée à la recherche clinique bienvenue ou possible (DU) - Expertise en oncogériatrie à développer (via la participation au DU d'oncogériatrie ?) - Expertise en éducation thérapeutique à développer aussi
7. L'organisation de la permanence des soins
- <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : astreintes de nuit et de week-end partagées entre les 5 praticiens actuellement ; donc, 1 week-end sur 6 pour un futur collègue (si possible et si logement dans le Loiret) - <u>Au CHU de Tours</u> : astreinte opérationnelle
8. Les valences (enseignement/ recherche)
CHU de Tours : recherche clinique dans les différentes disciplines prises en charge.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Plages de cs et d'HDJ bien sûr
10. Logement par l'établissement d'accueil
Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Possibilité de transformation en poste de PH temps plein ou temps partiel
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans

la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Essentiellement dans la prise en charge des sarcomes, échanges via RCP, transfert d'images et donc appel à l'expertise du CHRU dans ce domaine